

Colonisations, esclavage, droits de l'homme et citoyens de deuxième classe

Il y a 4 mois, l'affaire de violence policière américaine qui a provoqué la mort d'un Afro-américain a donné un nouvel élan et une nouvelle dimension au questionnement sur la colonisation et l'esclavage. L'ambassadeur Yves Gazzo rappelle ce que furent les différentes colonisations à travers le monde et la pratique de la traite humaine qui les a souvent accompagnées mais il souligne aussi que ces pratiques subsistent de nos jours sous d'autres formes.



L'esclavagisme arabo-musulman dura du VII^e au XX^e siècle

De plus en plus le cocktail réseaux sociaux et défaut d'une culture de base, de repères historiques chez un nombre croissant de personnes, renforce la primauté de l'émotionnel sur le rationnel, de ce qui est raisonné. Parmi ces personnes le pourcentage croissant de jeunes issus d'une immigration d'origines ethnique et culturelle extra européennes contribue dans certains cas à « corser » un peu plus le cocktail et ce d'autant plus que l'on mélange de façon confuse colonisation, esclavage et « sous-citoyenneté ».

« Les colonisations de toutes sortes ont existé de tout temps »

Le retour de la raison au centre du débat conditionnera celui du dialogue, de la compréhension, de l'écoute et par conséquent du « vivre ensemble » ; cela suppose à l'évidence une volonté politique et une architecture volontariste qui placeront l'éducation au sens large au centre du projet avec des

garde-fous qu'ils concernent l'encadrement des réseaux sociaux (*fake news*) ou encore une culture du « respect » qui passe par un comportement exemplaire de ceux et celles supposés être à la manœuvre.

Colonisation et esclavage

Il y a tout d'abord cette confusion entre les termes colonisation, esclavage, citoyens de second ordre. Colonisation n'est pas concomitante avec esclavage ; par contre elle peut l'être au travers d'une catégorisation des personnes, sans tomber dans la complexité des castes indiennes. Les colonisations de toutes sortes ont existé de tout temps, la plus sauvage étant celle de la terre par l'homme quelle que soit sa couleur de peau. Au cours des temps il y a eu des colonisations relativement « heureuses » (celles des colonies grecques autour de la Méditerranée comme Nikaia, Antinea, Massalia) puis celles de la Rome antique (Jules César a tout de

même revendiqué l'élimination d'un million cinq cent mille Gaulois !). Il y eut également des colonisations plus violentes (notamment celles de l'Amérique du Nord mais aussi de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et également celle de l'Amérique du Sud). Plus près de nous la politique d'annexion de territoires palestiniens par le gouvernement israélien est aussi une forme violente de colonisation.

« Il est bon de rappeler que l'esclavage est, malheureusement, une pratique ancienne comme le monde »

Dans de nombreux cas la puissance colonisatrice atteint son but (les Amériques, les pays de la zone australe) ; dans d'autres par contre (la France avec l'Afrique du Nord), la « greffe » de la colonisation n'a pas pris¹ et il y a eu reflux de la puissance colonisatrice qui ensuite a dû subir et subir les reproches justifiés ou pas de sa présence dans son ou ses anciennes colonies. La situation aurait été différente si la « greffe » avait pris, un échec similaire à celui de l'implantation ratée des ordres templiers et hospitaliers entre autres après la conquête de Jérusalem en 1099, une conquête qui faisait suite aux massacres perpétrés par les Turcs seldjoukides qui étaient alors maîtres de la ville sainte. L'une des raisons de cet échec est liée à la résistance religieuse et à la mobilisation d'une partie des populations qui en ont découlé ; en effet l'islam a pu être un puissant fédérateur, un islam qui a « colonisé » les esprits à la faveur de l'invasion entre autres de l'Afrique du Nord par les tribus de Haute-Égypte ; cette expansion géographique, y compris dans les Balkans, allant de pair avec des conver-

sions forcées des populations locales à ce monothéisme qui souhaitait et qui souhaite toujours, dans le discours des islamistes, éliminer les autres religions de la surface de ce globe.

Est-ce pour autant que colonisation rime toujours avec esclavage des populations colonisées ? Il est bon de rappeler que l'esclavage est, malheureusement, une pratique ancienne comme le monde, chaque groupe vainqueur mettant en esclavage la partie adverse vaincue. Dans de nombreux cas la puissance colonisatrice n'a pas réduit en esclavage les populations colonisées ; elle les a soit exterminées au moins partiellement (c'est le cas des Indiens d'Amérique du Nord), soit considérées, au moins un temps, comme des citoyens de seconde zone. Aujourd'hui dans le monde occidental, c'est la traite des Noirs qui focalise attention et revendications. Si il y a similitude entre États-Unis et Europe sur l'implication de certains dans ce que l'on a appelé le « commerce triangulaire », le parallèle entre les États-Unis qui ont importé massivement des esclaves s'arrête là sachant que, dans le commerce des esclaves d'alors, nombre de tribus et groupes ethniques africains ont activement participé au « drainage » de personnes vendues et échangées à des intermédiaires européens établis dans les comptoirs de l'Ouest africain mais aussi à Mombasa au Kenya, etc.



Un des nombreux bienfaits de la colonisation romaine en Gaule

^{1/} Cf. Yves Gazzo, *L'Afrique du Nord d'hier à demain* ; Éditions Economica, 1979.



L'esclavage européen ne fut possible que grâce à la collaboration des négriers africains qui échangeaient la population noire contre de l'argent

Cette traite a amplifié un temps une pratique courante de razzia perpétrée par les populations nomades (Maures, Touaregs, principalement) au détriment des populations sédentaires plus au sud, une pratique qui s'est fortement estompée mais qui a perduré. De nos jours il arrive que des personnes soient mises en état d'esclavage dans ces régions. Lorsque j'étais en poste au Mali (1988-1990), il m'était rapporté que des débiteurs insolvables étaient envoyés tailler des plaques de sel à Taoudeni dans le nord. Les malheureux percevaient un salaire qui était absorbé par l'achat de leur pitance tandis que peu à peu leurs doigts étaient rongés par le sel qui détruisait également leurs intestins, ceci avant de rendre l'âme. L'ironie, si l'on peut dire dans cette période tragique de la traite, est qu'il est probable que, parmi ceux d'origine africaine qui manifestent aujourd'hui en Europe, nombre d'entre eux ont peut-être, sans le savoir, des parents qui ont participé à la traite, aux razzias ou qui y participent encore certes à une moindre grande échelle et plus discrètement. Si il n'y pas de lien automatique et exclusif entre colonisation et

esclavage, la colonisation a souvent contenu les colonisés dans une situation de citoyens de deuxième zone mais là encore, une fois la colonisation éteinte dans le cas des pays européens, l'existence de citoyens de seconde classe n'a pas disparu.

Colonisation et « sous-citoyenneté »

Lors de la colonisation de plusieurs pays par des puissances européennes l'existence de « bureaux indigènes » dénote l'attention portée par la puissance coloniale (anglaise ou française en particulier) avec plus ou moins de bonheur à l'insertion de ces populations indigènes dans le nouveau contexte. Dans l'Algérie française les autorités gouvernementales ont navigué longtemps entre plusieurs formules y compris celle des « Français musulmans » pour insérer les indigènes dans l'Empire puis dans la « République française de Dunkerque à Tamanrasset » même si il n'y avait pas de discrimination au moins officiellement. On rappellera que l'Algérie fut créée officiellement par une ordonnance du 14 octobre 1839, qu'en 1865 la nationalité française fut accordée aux habitants de l'Algérie par sénatus-consulte puis

qu'une loi de septembre 1947 a acté l'égalité des droits entre Français métropolitains et indigènes ; également, par un décret de 1956, l'âge limite pour passer des examens et concours fut repoussé au profit des élèves musulmans afin de compenser leur handicap socioculturel.

« La page coloniale tournée, on constate malheureusement la persistance dans le monde de différentes classes de citoyens »

La page coloniale tournée, on constate malheureusement la persistance dans le monde de différentes classes de citoyens. Au Moyen-Orient un chrétien ne pourra pas accéder au poste de doyen d'université, de chef des armées (Jordanie), de gouverneur de la banque centrale (Syrie) ; les employés philippins, sri-lankais travaillant dans cette région du monde se verront confisquer leur passeport par leur employeur saoudien, jordanien, etc., ne toucheront pas toujours le salaire dû, serviront éventuellement de partenaire sexuel non consentant à des membres de la famille d'accueil. Les femmes yazidis deviennent des esclaves sexuelles pour les combattants de l'État islamique, les bahaïs d'Iran sont marginalisés par rapport à leurs concitoyens chiites... On aimerait que les défenseurs des droits de l'homme sans frontières dénoncent ces dérives graves.

Des réactions et des revendications uniques

C'est l'inverse qui se produit en Europe, et en France en particulier, avec un paradoxe : l'État, conscient des mélanges de plus en plus fréquents entre personnes d'origines ethniques différentes, « déracialise » le problème (la Cour constitutionnelle allemande est sur le

point d'ôter le mot race de la Constitution) ; à l'inverse une minorité active « racialise » le problème en substituant la lutte des races à la lutte des classes. Naître égaux en droit serait une supercherie ; ce serait la couleur de la peau qui serait la cause de l'injustice, le « blanc postcolonial », et non pas la fracture sociale. Ceci a débuté en 2004 avec le parti des indigènes de la République (PIR) qui vit le jour à propos de la polémique du voile à l'école ; au fil du temps et des circonstances, d'autres mouvements se sont agrégés au PIR (Tariq Ramadan, l'association *Lallab* pour le féminisme musulman, le collectif contre l'islamophobie en France, le collectif *Stop le Contrôle au Faciès*, le comité *Adama*, mais aussi une partie de la gauche révolutionnaire du NPA et des pans de SUD éducation, etc.). D'où des revendications et une volonté de destruction du passé et d'insertion d'un autre système dans la société française, voire européenne. Concernant les revendications, il convient de ne pas tomber dans l'émotionnel de complaisance : lors d'une rencontre que j'avais organisée à Paris avec des artistes algériens, une Oranaise me fit remarquer qu'elle ne comprenait pas pour-

LIBRES PROPOS

quoi toutes ces discussions en France sur la guerre d'Algérie, la repentance ; « *vous vous donnez trop d'importance les Français ; nous avons eu les Romains, les Arabes, les Turcs, les Espagnols, et vous 130 ans seulement ; vous n'êtes qu'une partie de notre histoire* ». Par ailleurs il y a des accords, dans le cadre de la fin de la guerre d'Algérie, ceux d'Évian, qui étaient censés solder la question. À défaut le monde entier serait à la recherche de compensations à n'en plus finir et il revient à la puissance publique de savoir limiter, voire arrêter, des revendications hors de propos.

« Il n'y est nullement question des dizaines de milliers d'Européens qui ont croupi dans les geôles des Barbaresques du bey d'Alger »

Lors du 5^e anniversaire de l'accession de Mgr. Ratzinger à la papauté sous le nom de Benoît XVI, le patriarcat orthodoxe de Russie avait mandaté une délégation de 600 musiciens et choristes de Saint-Petersbourg et de Moscou sous la houlette de Mgr. Hilarion, le « ministre des Affaires étrangères » du patriarcat, ceci pour honorer le pape Benoît.

À l'occasion d'une interview dans l'*Observatore Romano*, Mgr. Hilarion critiquait à mots couverts les pays européens. Selon lui, s'appuyant sur l'exemple de son pays, la Russie, il y a priorité de fait à la religion ancienne, l'orthodoxie ; les autres croyances sont bienvenues mais elles doivent s'adapter au contexte du pays d'accueil. Cette remarque mérite réflexion dans les cercles décisionnels occidentaux qui semblent porter le « fardeau de l'homme blanc » et que les dites minorités s'évertuent à lui faire porter coûte que coûte en appuyant en outre sur le sentiment de repentance qui parcourt une partie de nos sociétés occidentales.

La loi sur l'esclavage portée par l'ancienne garde des Sceaux, Mme. Taubira, est intéressante à cet égard : il n'y est nullement question des dizaines de milliers d'Européens qui ont croupi dans les geôles des Barbaresques du bey d'Alger, une pratique de prise d'otages et de réduction en esclavage qui a duré pendant quelques siècles (Cervantès qui y passa 5 années difficiles en gardera un cruel souvenir). La traite « négrière » a duré un « gros » siècle, du XVII^e au XVIII^e siècle, avec un premier coup d'arrêt en 1790 puis un arrêt total en 1820 ; il est estimé que 20 millions d'Africains ont été victimes de cette traite. Les Barbaresques, quant à eux, se sont répandus dans toute la Méditerranée du XVI^e au XIX^e siècle ; les corsaires basés à Tunis, Alger, Tripoli ou encore Salé au Maroc seront stoppés par le réveil des Occidentaux, Américains d'abord puis Français avec la conquête de l'Algérie en représailles. Le nombre de captifs chrétiens est là moins important (un million estimé par l'historien américain Robert C. Davis) mais le traumatisme fut profond (villages européens razzés par les incursions



DR

fréquentes des Barbaresques en Corse, en Italie, dans le sud de la France, en Espagne) ; les corsaires de Salé poussèrent même leurs funestes entreprises jusque dans le nord de l'Europe.

Parfois ces revendications sont sources de destructions physiques - comme celle de statues représentant des personnes qui ont illustré la grandeur de la France à une époque donnée - ou autres plus sociétales, distillées dans le corps social par des relais complaisants ou ignorants que ce soit dans les milieux associatifs, médiatiques ou politiques. Il faut peu de choses pour sortir du cadre « politiquement correct » de nos jours. Lorsque j'étais en poste en Libye (1973-1975), le guide de la révolution, le bouillant colonel Kadhafi, désira éliminer les très beaux vestiges de la présence romaine, en particulier Leptis Magna ; les bulldozers étaient prêts à entrer en action ; fort heureusement l'un de ses conseillers qui avait de solides connaissances historiques (ce n'était pas le cas de tous) lui fit remarquer que l'empereur Septime Sévère, qui avait fait édifier Leptis Magna, était libyen ; grâce à cette intervention Leptis Magna fut sauvée pour le bonheur de l'humanité.

« Regarder en arrière pour demander des réparations de quelque ordre que ce soit risque fort de ne pas aboutir au but recherché »

Toute colonisation n'est pas seulement et uniquement destructrice. En Algérie, sur le seul plan des infrastructures, la France aura bâti 12 barrages hydro-électriques, construit 54 000 km de routes, 4 400 km de voies ferrées, 24 aéroports, 23 ports, 21 000 km de réseaux électriques, des villes, des usines de

phosphates, cuivre, etc., asséché la plaine insalubre à l'époque de la Mitidja. Tout lointain descendant d'esclave, tout citoyen de seconde classe ne sont pas destinés à le rester. Les déclarations des droits de l'homme, les juridictions internationales sont là pour éviter, limiter et parfois punir les écarts. Il revient ensuite aux différents gouvernements sur cette planète de prendre les mesures adéquates pour qu'une société donnée fonctionne sur des bases justes et non discriminatoires.

Regarder en arrière pour demander des réparations de quelque ordre que ce soit risque fort de ne pas aboutir au but recherché ; par contre, en s'appuyant sur le passé pris dans son ensemble, une société donnée peut éviter les écueils porteurs de séparations communautaires ; et ceci est d'autant plus valable dans les sociétés occidentales qui ont absorbé en un laps de temps relativement court des minorités ethniques et religieuses qui peuvent et qui devraient saisir les opportunités offertes par une société occidentale qui est loin d'être un « enfer » comparée aux horizons d'où proviennent une partie non négligeable de ces populations nouvelles. C'est à la force publique de s'assurer que la promotion au mérite motivera tous ses citoyens mais également qu'une partie de ces citoyens ait une lecture claire et comprise, une sorte de lettre de cadrage, des conditions nécessaires au vivre ensemble.

Yves GAZZO

*Ambassadeur de l'Ordre de Malte auprès de
l'Union européenne
Administrateur de l'ASAF*